

après le mors aux dents hier matin vers
9 $\frac{3}{4}$ h², route de Cronchiennes et est
arrivé en ville traversant le pont de
Cronchiennes, par la rue de Cesson,
rue des Visserands, rue de l'étoile d'or
et se dirigeant vers le quai du Sud
vers Marina Kerké. Et l'allée verte
l'attelage put enfin être arrêté par
les hommes Emile Dejonghe boucher,
demeurant quai du Sud 31 et Leonard
Demuer charbon, demeurant
quai du Sud 32, sans qu'aucun
accident ou dommage ne fut produit.
M^{re} Cole et son domestique étaient
descendus de leur voiture à la
route de Cronchiennes et n'ont
eu aucune lésion. Le cheval s'était
effrayé, paraît-il, par le bruit causé
par un élaqueur occupé à élaquer les arbres
de l'État route de Cronchiennes.
